

L'INFO MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MARIEVILLE

AVRIL 2008 | VOLUME 5 | NUMÉRO 3



PARTAGE D'UN CAMION-CITERNE ENTRE DEUX SERVICES UNE PREMIÈRE QUÉBÉCOISE POUR MARIEVILLE PAGE 6

Info-Services

5

DES RAPPELS À RETENIR...

Actualités

6

NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE

Loisirs

9

CONFÉRENCES SUR
L'HORTICULTURE



Mariveille

L'INFO MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

L'Info Municipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement, dans tous les foyers marievilleois par le service postal. Dans certain cas, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit conjointement par la Direction générale de la Ville et Côté Communications.

Conception graphique : Infographie Média Concept
Impression : Bienvenu Communications graphiques Inc.

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)
Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles, Marieville (Québec) J3M 1P9

Tél. : 450 460-4444

Télééc. : 450 460-2770

www.ville.marieville.qc.ca

administration@ville.marieville.qc.ca

Horaire régulier

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

LES AVIS PUBLICS

Le conseil municipal vous invite à consulter Le Journal de Chambly pour prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de Ville. Les textes intégraux des décisions du Conseil sont disponibles pour consultation au service du greffe, à l'hôtel de ville, aux heures d'accueil. Vous pouvez également obtenir une copie des procès-verbaux moyennant des frais en adressant votre demande au préalable.

UNE QUESTION ? UNE RÉPONSE . . .

Consultez régulièrement le site Internet suivant www.ville.marieville.qc.ca pour valider certains renseignements sur les services ou activités à Marieville.

À compter du 9 mai

HEURES D'ACCUEIL POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Les bureaux administratifs de la Ville de Marieville seront ouverts selon l'horaire estival, dès le 9 mai prochain. Notez bien les heures :

- lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
- vendredi de 8 h 30 à midi

Consultez le message téléphonique pour connaître les numéros d'urgence lorsque nos bureaux sont fermés.

2 mai

RAPPEL – TAXES MUNICIPALES

Date d'échéance du 2^e versement des taxes annuelles municipales 2008

AFFICHONS NOTRE FIERTÉ!

Joignez l'utile à l'agréable en portant fièrement la casquette aux couleurs de Marieville au cours des prochains mois. Ces casquettes sont disponibles depuis l'an dernier, à l'hôtel de ville aux heures d'accueil, au coût de 16,93 \$ incluant les taxes.

CONGÉ FÊTE NATIONALE DES PATRIOTES

Heures d'accueil modifiées des services administratifs

À l'occasion de la Fête Nationale des Patriotes, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville, du service de protection contre les incendies, de la bibliothèque, de la relance et du développement économique (permis et inspection) et du service des travaux publics **seront fermés le lundi 19 mai 2008**.

Prenez note qu'en cas d'urgence nécessitant le

secours des policiers, pompiers ou ambulanciers, vous devez composer le 9-1-1. Pour toute autre urgence, vous pouvez rejoindre le service de la Sûreté du Québec au numéro 310-4141 ou composer le *4141 si vous utilisez un cellulaire, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. En ce qui a trait aux animaux, vous pouvez contacter S.C.D.D. URGENCE, au **514 741-6279**.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Hôtel de ville • 450 460-4444

Urgence • 9-1-1

Animaux S.C.D.D. URGENCE • 514 741-6279

Bibliothèque municipale • 450 460-4444, option 8

Relance et développement économique

(permis) • 450 460-4444, option 5

Sécurité Incendie • 450 460-4444, option 6

Service des loisirs • 450 460-4331

Taxi-Bus • 450 460-4101

Travaux publics • 450 460-4444, option 7

Trésorerie • 450 460-4444, option 3

RÉPERTOIRE POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel Marchand, maire • 450 460-7988

France A. Dussault, district 1 • 450 460-7491

Marie Claire Pelletier, district 2 • 450 460-7410

Alain Lavigne, district 3 • 450 460-2298

Denis Héту, district 4 • 450 460-2517

Denis Guertin, district 5 • 450 460-3252

France Brochu, district 6 • 450 460-0334

Prochaines séances régulières du conseil municipal

Les lundis 5 mai et 2 juin, à 19 h 30, à l'hôtel de ville.

QUILLO RANA
MARIEVILLE

LE SALON DE QUILLES FAMILIAL
Restaurant - Bar - Tables de billards
450 460-3599

Alain Chrétien, propriétaire
650, rue Chambly, Marieville (Québec) J3M 1P2

Résidence Quénébec
Delphis Monast & Fils
Services funéraires depuis 1913

Pré-arrangement • Crémation
Inhumation • Columbarium

Salon funéraire: 1200, rue Du Port, Marieville
Bureau: 378, Claude-de-Ramesay, Marieville, Qué. J3M 1J8
Tél.: (450) 460-7122 / 7165
Fax: (450) 460-7122

Claude et Marie-Claude Monast



MARIEVILLE, UNE ÉCOMUNICIPALITÉ ENGAGÉE

Le *Jour de la Terre* est jour de célébration par l'action, le 22 avril et tous les jours de l'année. C'est un moment de sensibilisation particulier qui doit nous rappeler que chaque geste de la vie quotidienne est important pour améliorer la qualité de notre environnement et par conséquent, la qualité de vie.

La thématique retenue pour 2008-2009 tourne autour du concept d'écomunicipalité en invitant les villes à jouer un rôle de leader dans leur milieu notamment par l'exemple et/ou la mise en œuvre de programmes, projets et règlements en faveur de pratiques en développement durable. Au-delà de notre inscription à titre d'écomunicipalité qui confirme notre détermination à poursuivre nos efforts dans ce sens, Marieville possède déjà une bonne feuille de route.

Mesures pour favoriser la récupération de tout ce qui peut être récupérable dans tous les édifices municipaux, stratégie écologique d'entretien et d'aménagement paysager de nos parcs et espaces verts qui tient compte des particularités de notre territoire, réduction de l'utilisation du papier dans les divers services municipaux, impression du bulletin municipal sur un papier 100 % environnemental, voilà des actions concrètes pour assurer un développement durable.

C'est dans cette même ligne de pensée que Marieville poursuivra son programme de plantation d'arbres en distribuant à ses citoyens des arbres au cours du printemps dans le cadre d'un programme du Gouvernement du Québec. La demande a déjà été adressée au bureau du député provincial en ce sens.

Malgré les efforts et la volonté des élus et fonctionnaires municipaux, Marieville ne peut prétendre au titre d'écomunicipalité sans la participation toute aussi active de ses concitoyens. L'utilisation maximale des bacs de recyclage, la réduction à la source des déchets résiduels en éliminant par exemple les sacs de plastique et/ou en s'adonnant au compostage, sont des gestes à la portée de tous. Il en est de même de notre utilisation de l'eau potable, éliminer les fuites du robinet, réduire la consommation non essentielle comme le lavage des entrées de garage, l'arrosage des potagers et fleurs, etc.

Bref, chaque petit geste, aussi bénin, puisse-t-il paraître, est important et contribue à nous permettre, tous ensemble, d'améliorer la qualité de notre environnement et notre qualité de vie.

Aider – Unir – Bâtir

Pour rester dans le ton du petit geste individuel, il m'est impossible de ne pas souligner toute l'importance là aussi, de chaque geste posé par des centaines de bénévoles marievillois pour venir en aide aux autres. Chacune de ces petites actions a des retombées positives, malheureusement trop souvent banalisées. À l'aube de la prochaine **Semaine nationale de l'action bénévole** qui se tiendra du 27 avril au 3 mai, sous le thème *Aider – Unir – Bâtir*, il m'apparaît essentiel d'exprimer nos remerciements sincères à tous ces hommes et ces femmes qui, par leur implication, contribuent à consolider nos liens collectifs et à bâtir une communauté de solidarité, à échelle humaine.

Sans l'apport de tous ces bénévoles, dans toutes les sphères d'activités (sportives, culturelles,

communautaires, environnementales, etc.), nous ne pourrions jouir d'un milieu de vie aussi riche et dynamique, à Marieville. Il n'en tient qu'à nous d'alimenter cette fibre de solidarité en remerciant ceux et celles déjà actifs dans notre communauté et en songeant nous-mêmes, à s'impliquer...

En terminant, le développement résidentiel, en progression constante depuis quelques années, à Marieville, a des effets bénéfiques multiples. Outre l'apport de la présence de ces nombreuses nouvelles familles sur le tissu communautaire et la vie économique de notre ville, il faut mentionner le fait que plusieurs de ces nouveaux citoyens n'hésitent pas à démarrer ou relancer leur entreprise, venant, du même coup, enrichir l'offre de services commerciaux et professionnels déjà disponibles à Marieville.

De ce fait, ils fournissent des raisons additionnelles pour encourager l'achat local... et nous aident à faire des choix de société en faveur de la protection de l'environnement. Comme quoi, tout est interdépendant et nous amène à agir de plusieurs façons pour créer notre écomunicipalité!

Michel Marchand
Maire



Desjardins
Caisse de Marieville

1344, rue du Pont, Marieville
(Québec) J3M 1G2
Tél : (450) 460-2139 poste 280
Cell : (514) 434-2134

Rencontrez Marie Vigeant,
coordonnatrice en développement hypothécaire

Prêt hypothécaire
à taux variable
réduit

-1,5% *
sur le taux
préférentiel

*Applicable la première année seulement. Certaines conditions s'appliquent. Offre d'une durée limitée.

N'OUBLIEZ PAS LA COLLECTE DES RDD!

C'est à Rougemont qu'aura lieu la première collecte des résidus domestiques dangereux (RDD), le **samedi 17 mai prochain, de 9 h à 17 h**. Les citoyens sont invités à se présenter au 61, chemin de Marieville, à Rougemont. Apportez une preuve de résidence (permis de conduire ou compte de taxes) pour démontrer votre appartenance à une municipalité participante. Seuls les résidus dangereux provenant d'usage domestique dans des contenants de 19 litres (5 gallons) sont acceptés.

Les matières acceptées sont : peintures, teintures, vernis, solvants, aérosols, acides, bases, batteries d'automobiles, piles alcalines et nickel-cadmium, bonbonnes à gaz propane, détecteurs de fumée, extincteurs, engrais chimiques domestiques, médicaments, huiles usées, oxydants, pesticides, produits de nettoyage et réactifs.

Pour en savoir davantage, contactez le chargé de projet en environnement à la **MRC de Rouville au 450 460-2127, poste 227**.

Séances d'information les 7 et 21 mai

COMPOSTER C'EST SIMPLE ET FACILE...

L'une des mesures les plus efficaces pour réduire le volume des matières résiduelles par famille est sans contredit le compostage. Marieville a été la première ville de la MRC à sensibiliser et encourager les citoyens en ce sens. Depuis, c'est la MRC de Rouville qui assume la responsabilité de tout le dossier collecte des ordures domestiques, des matières recyclables, des déchets dangereux et du compostage.

Trois dates ont été retenues par le Conseil des maires de la MRC afin de poursuivre les efforts de sensibilisation au compostage domestique. La première formation, soit celle du 30 avril 2008, organisée à Saint-Césaire (à 19 h au Club de golf de Saint-Césaire, 140, chemin Saint-François) sera consacrée à l'utilisation du composteur « Écolosphère ». Les deux autres porteront sur l'utilisation du composteur « Machine à terre ». Après chaque formation, suivra la distribution de composteurs domestiques réservés par les participants, au préalable.



Marieville sera l'hôte de la séance du **mercredi 7 mai, à 19 h, à la salle du Club de l'Âge d'or**, située au 400, rue Docteur-Poulin. La seconde rencontre aura lieu, le **mercredi 21 mai, à 19 h** également, au Centre des Loisirs, au 35, rue Codaire, à Saint-Paul-d'Abbotsford.

Informations : 450 460-2127, poste 227.

Bâtiment principal ou construction accessoire

NOUVELLE PROCÉDURE POUR AMÉLIORER LE SERVICE D'ÉMISSION DE PERMIS...

Dans le but d'améliorer l'efficacité du service offert à la population et pour tenir compte de l'affluence des demandes qui ne cessent de croître, le service relance et développement économique de la Ville de Marieville a revu ses procédures d'émission de permis. Cette nouvelle façon de faire assurera un traitement dans un délai qui ne devrait pas excéder 30 jours.

Cette procédure s'applique pour toute demande de permis de construction pour un bâtiment principal et une construction accessoire.

1. Avant de procéder, il est fortement recommandé de valider auprès du service, l'ensemble des documents et renseignements nécessaires pour vous permettre de compléter votre demande de permis. Parmi les documents souvent réclamés selon la nature du projet, figurent le plan du projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre incluant tous les éléments pertinents; le plan des aménagements extérieurs, si pertinent;

la copie de la résolution municipale approuvant le plan d'implantation et d'intégration architecturale, s'il y a lieu; et tout autre plan et documents spécifiques (certificat de localisation, par exemple, etc.).

2. Ayant tous les documents requis, le citoyen doit les déposer au secrétariat du service, situé au 2008, rue Saint-Césaire.
3. Au moment du dépôt des documents, un rendez-vous sera fixé avec l'un des représentants du service qui procèdera à l'émission du permis, dans le respect des normes en vigueur. Le délai entre le dépôt des documents et le rendez-vous permettra aux personnes ressources d'analyser la demande. Il va sans dire que le dépôt d'un dossier incomplet retardera d'autant l'émission d'un permis, d'où l'importance de valider les exigences en obtenant le formulaire requis.

La belle saison étant enfin arrivée, il est également courant d'avoir de nombreux projets de travaux.

Rappelons que les travaux suivants requièrent tous un permis ou un certificat d'autorisation, avant de procéder. Informez-vous avant d'entreprendre l'un de ces projets : un ouvrage de captage des eaux souterraines, une installation septique, une rénovation ou la démolition, le transport d'un bâtiment, une enseigne ou un panneau-réclame, une construction temporaire, la vente de produits agricoles, la tenue d'événements promotionnels, le déblai ou remblai, un ouvrage en zone inondable sur la rive ou le littoral, l'abattage d'arbres, un projet d'aménagement ou de réaménagement d'une aire de stationnement, l'installation d'une clôture ou d'un muret, le changement d'usage ou de destination d'un immeuble, l'accroissement des activités agricoles et l'installation d'élevage.

N'hésitez pas à joindre le service de relance et développement au **450 460-4444, option 5**, pour en savoir davantage.

RÉSIDENCE LUSSIER INC.

3 1/2 ou 4 1/2 à louer

Pour retraités et futur retraités autonomes

450 460-0182

101, chemin de Chambly, Marieville

Les clôtures Élite

- vente, installation, réparation
- creusage de trous pour autres besoins

estimation gratuite

Bureau: 450-460-4565 Cell.: 514-823-3773
Courriel: info@clotureselite.com



QUELQUES RAPPELS UTILES

Abris temporaires	La période se termine le 30 avril 2008.
Balayage et déchets	Pour faciliter les opérations de balayage dans la ville, les déchets domestiques doivent être déposés directement dans l'entrée privée ou sur le terrain. La rue et le trottoir ne doivent pas être utilisés à cette fin.
Clapets de retenue	Un petit nettoyage du siège du clapet ainsi que du clapet lui-même peut s'avérer très utile lors de refoulements d'eau de pluie ou d'égout. Les clapets de retenue sont obligatoires dans les sous-sols finis, selon les normes de plomberie et du règlement municipal. Dans le cas où la propriété n'est pas munie d'un tel clapet ou que celui-ci n'est pas fonctionnel, la Ville n'est aucunement responsable des dommages subis à votre propriété et à vos biens.
Collecte des déchets domestiques	Les vendredis NE PAS UTILISER DE BARILS POUR VOS DÉCHETS DOMESTIQUES. Nous vous recommandons d'utiliser les sacs (verts) appropriés pour vos déchets domestiques afin de faciliter leur transfert dans le camion des ordures ménagères. N'est pas conforme la poubelle dont les ordures ménagères ne sont pas dans un sac.
Collecte des matières recyclables	Les prochaines dates de collecte sont les vendredis 25 avril, 9 et 23 mai.
Conteneur au garage municipal, sis au 2008 rue St-Césaire Infos : 450 460-4444, option 7	Du 10 mai au 25 octobre 2008 Seulement le samedi : de 8 h à 13 h. Le conteneur reçoit uniquement les matériaux secs de construction. Tous les autres matériaux (pierre, sable, tourbe, etc.) doivent être dirigés vers le site de récupération (rue Marcoux). Coût : - 10 \$ - contenu représentant le volume d'un coffre arrière d'une automobile. - 15 \$ - contenu représentant le volume transporté par une remorque ou une camionnette.
Drainage des bornes-fontaines	L'opération aura lieu les : 21, 22, 23, 24 et 25 avril 2008. Soyez vigilants dans votre consommation d'eau potable en évitant de faire la lessive pendant la durée de l'opération. La consommation de l'eau n'est pas proscrite.
Entrée charretière	Pour agrandir ou modifier l'entrée charretière (trottoir abaissé vis-à-vis l'entrée d'automobile), il est obligatoire d'en faire la demande à l'inspecteur des bâtiments (450 460-4444, option 5). Un permis sera délivré. Les travaux seront exécutés par le service des travaux publics, aux frais du demandeur.
Entretien des piscines	Pour une meilleure qualité de l'environnement et par mesure de prévention, les propriétaires de piscine sont invités à ne pas laisser l'eau de leur piscine se détériorer de telle sorte que sa limpidité en soit affectée.
Installation d'une piscine, haie, clôture, remise...	Obligation d'obtenir un permis pour tout projet d'installation d'une piscine, d'une clôture, d'une haie, d'une thermopompe, d'un garage, d'une remise ou lors du pavage du stationnement. Il faut fournir un certificat de localisation.
Permis de construction et de rénovation	Tout projet de construction et de rénovation nécessite un permis et ce, afin de vérifier la conformité du projet avec les règlements et lois en vigueur. Le coût du permis est minime. Cette démarche a pour objectif premier de guider et de diriger les contribuables dans la réalisation de leur projet de construction ou de rénovation afin de leur éviter bien des désagréments inutiles.
Pesticides	Depuis l'adoption de nouvelles règles par le Gouvernement du Québec, tous les citoyens doivent désormais bannir l'utilisation des pesticides sur leur terrain. Soyez vigilants si vous confiez un mandat à une firme d'entretien. Assurez-vous qu'elle respecte les normes en vigueur.
Site de récupération de matériaux secs (rue Marcoux)	Du 10 mai au 25 octobre 2008 Lundi au jeudi : 7 h 30 à 15 h 30 Vendredi : 7 h 30 à 11 h 30 Samedi : 8 h à 13 h. Les matériaux tels que briques, pierre, sable, terre, tourbe peuvent être déposés à ce site. Toutefois, vous devez, au préalable, vous procurer une autorisation (sans frais) auprès du secrétariat du garage municipal situé au 2008, rue Saint-Césaire.
Stationnement de nuit	L'interdiction de stationner dans les rues est terminée depuis le 15 avril.

METRO

Metro Leblanc Marieville
140, Ouellette
Marieville (Québec)
J3M 1A5

Tél.: (450) 460-4480
Fax: (450) 460-8878



B2 Immobiliers Inc.
Courtier Immobilier Agréé



Danielle Perron
Agent Immobilier Agréé
Cell. : 514 821.8983

390, Claude de Ramezay
Marieville, Qc. J3M 1J6
Tél. : 450 460-3180
Fax : 514 821 8885
E-mail : danimmobilier@videotron.ca

Partage d'un camion-citerne entre deux services

UNE AUTRE PREMIÈRE QUÉBÉCOISE POUR MARIEVILLE

Depuis octobre dernier, Marieville est la première municipalité au Québec à s'être doté d'un engin transporteur d'eau à double vocation : camion-citerne pour le service de protection contre les incendies et, laveur de rues pour celui des travaux publics. Cette étroite collaboration entre deux services municipaux a été jugée exceptionnelle et même félicitée par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

« Notre service de protection contre les incendies avait besoin d'un camion-citerne alors que les travaux publics avait besoin d'un camion pour laver les rues », souligne la directrice générale, Francine Tétreault. Plusieurs facteurs positifs ont amené le conseil municipal et la direction administrative à examiner l'avenue d'un équipement à double vocation.

« L'étroite collaboration entre les deux services nous a convaincu du réalisme de cette solution qui fait économiser à la ville au moins 200 000 \$ sans pour autant affecter notre capacité de répondre aux urgences », explique le maire Michel Marchand. Les statistiques démontrent d'ailleurs que le camion-citerne du service de protection contre les incendies a été utilisé quatre fois seulement en 2006. À cette première obligation respectée s'ajoutait celle de permettre à la municipalité de se procurer un équipement neuf, adapté à ses besoins polyvalents, dans le respect de son budget.

L'achat de nouveaux véhicules et équipements s'inscrit dans l'approche mise de l'avant par l'administration municipale en place depuis 2002

qui vise à améliorer la qualité des services offerts à la population. « Nous avons remplacé, ces dernières années, des camions et équipements vieux de plus de 20 ans. Nos récentes acquisitions se sont fait rapidement sentir notamment lors des opérations déneigement et entretien des rues et parcs qui sont plus efficaces », rappelle le maire.

Le nouvel engin transporteur d'eau a une capacité de 3400 gallons d'eau. Outre le fait qu'il répond aux exigences des véhicules d'urgence à tout point de vue, cet engin est doté d'un double système électrique et de lumières, les unes rouges pour le volet urgence et les autres, de couleur ambre pour les travaux publics. Parmi les autres ajustements, on note l'ajout de pompes pour le lavage et l'aménagement de coffres spécifiques pour favoriser la double utilisation. Ces modifications ont coûté à peine 25 000 \$ sur la facture totale de 247 362 \$. Autre particularité, l'engin a été livré tout blanc ce qui attire encore davantage l'attention. La nouveauté exercée par cette adaptation a même incité le manufacturier de Joliette, Financement Héloc Ltée, à transmettre quelques photos à des clients éventuels jusqu'à Cuba!



Contrairement à ce que l'on constate généralement, les services de protection contre les incendies et des travaux publics à Marieville n'entretiennent pas de chasse gardée pour leurs équipements. L'excellente entente entre ces deux services explique en grande partie la réalisation de cette solution rentable et efficace pour la population marievilleoise. On reconnaît Francine Tétreault, directrice générale, Michel Marchand, maire, Yves Boulet, directeur des travaux publics et Robert Dubuc du service de protection contre les incendies.

Le 26 avril

VENTE D'ARTICLES DE LA VILLE DE MARIEVILLE

C'est sous la forme d'un encan silencieux sous pli (enveloppe) que le service des travaux publics coordonnera la vente de plusieurs dizaines d'objets divers, outils, articles de bureau, etc., appartenant à la municipalité. Les personnes intéressées pourront se présenter à l'entrepôt de la Ville, situé au 2275, rue du Pont, le samedi 26 avril, entre 8 h et 12 h.

Une liste de tous les articles en vente sera disponible sur les lieux. Les personnes pourront les voir et proposer sur place, leur offre qui devra être déposée dans une enveloppe fournie aux visiteurs intéressés. Les résultats de la vente seront transmis dès le lundi, 28 avril. Les gens, dont leur offre aura été retenue, seront appelés au cours de la semaine.

Parmi les articles en vente, on retrouve bon nombre d'objets de bureau (classeurs, armoires, bureau, chaises) mais aussi des bancs, des décorations de Noël, parasols, coffres de métal, banc de scie, couteau de faux de côté, des boîtes fleuries et treillis...

Suites de l'étude sur les loisirs

ASSEMBLÉE D'INFORMATION LE 30 AVRIL

Les membres des organismes sportifs, culturels et de loisirs de même que tous les citoyens sont invités à assister à une assemblée publique d'information pour prendre connaissance des conclusions de l'étude sur l'ensemble des infrastructures et des services en loisirs à Marieville. La rencontre aura lieu à la salle du conseil, le mercredi 30 avril, à 19 heures.

OÙ EST VOTRE NUMÉRO D'IMMEUBLE???

Avez-vous songé à vérifier que votre numéro d'immeuble (adresse civique) soit bien visible de la rue? Un simple rappel utile afin que certains installent leur numéro sur la façade de leur maison ou immeuble pendant que les autres peuvent vérifier s'il est bien apparent (non caché par des branches d'arbres par exemple). Ce sera plus facile pour vos visiteurs de vous retrouver de même que pour les services d'urgence.

Pizzeria chez Camille



La meilleure pizza en ville

Menus du jour jusqu'à 21 h
Livraison du matin au soir

Salle de réception / Souper dansant le samedi soir

450 708-0866-67

662, rue Sainte-Marie, Marieville



Déjà 23 ans à votre service

L'Atelier des Sports DM

PROFITEZ DE NOTRE EXPERTISE EN VENTE ET EN ENTRETIEN DE VÉLOS

MINELLI

NORCO

IGUARD

1186 rue du Pont, Marieville • 450 460-7143

MARIEVILLE APPORTE DES CHANGEMENTS MINIMES À SA CARTE ÉLECTORALE

Afin de se conformer aux exigences de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil municipal de Marieville a adopté un règlement pour établir sa nouvelle carte électorale. Cette révision a pour but d'assurer une division du territoire en districts comprenant à peu près le même nombre d'électeurs tout en tenant compte de critères comme les barrières physiques, les tendances démographiques, la superficie et la distance. Les changements apportés par ce nouveau règlement sont, somme toute, minimes pour le territoire marievillois.

Ainsi, on constate que les fluctuations en termes de nombre d'électeurs sont plus évidentes pour les districts électoraux numéros 1 et 5. Les districts 1, 3 et 4 voient quant à eux leur configuration légèrement modifiée alors que les autres districts restent sensiblement inchangés.

Tous les détails de cette révision sont disponibles en consultant l'avis public publié dans l'édition du 15 avril du *Journal de Chambly* ou en se rendant à l'Hôtel de ville, aux heures régulières de bureau. Les citoyens qui veulent faire connaître leur opposition au présent projet de règlement ont jusqu'au 30 avril pour le faire par écrit à :

Me Nancy Forget, greffière
682, rue Saint-Charles
Marieville (Québec) J3M 1P9

Advenant une opposition de plus de 100 personnes, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique pour permettre aux personnes présentes de s'exprimer sur le projet de règlement. Rappelons que Marieville fait partie des 250 municipalités au Québec à devoir établir, d'ici le 31 mai prochain, leur carte électorale en vue des élections générales de novembre 2009.



Nouvelle carte Électorale				Ancienne carte électorale			
District		District		District		District	
# 1	983 électeurs 31,17 km ²	# 4	994 électeurs 18,55 km ²	# 1	860 électeurs 31,06 km ²	# 4	940 électeurs 18,52 km ²
# 2	884 électeurs .50 km ²	# 5	1225 électeurs 1,23 km ²	# 2	806 électeurs 0,50 km ²	# 5	912 électeurs 1,23 km ²
# 3	1109 électeurs 10,64 km ²	# 6	1072 électeurs 0,54 km ²	# 3	1047 électeurs 10,61 km ²	# 6	1079 électeurs 0,54 km ²

9^e saison

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES MARDIS D'ÉDOUARD!

L'organisation de la 9e saison Les Mardis d'Édouard a été confiée cette année, à Sylvain Paquette, un artiste marievillois reconnu. Les responsables œuvrant au sein de Développement Marieville ont en effet choisi d'explorer une nouvelle façon de faire afin d'apporter un dynamisme nouveau à cette série de spectacles qui se déroulent en plein air, au parc Crevier, tout l'été.

Huit spectacles sont prévus à la programmation 2008 qui se tiendront au mois de juillet et août. Pour présenter toute la diversité des genres, l'organisateur a choisi de développer des soirées thématiques qui pourront porter entre autres sur le blues, le country, le cabaret et la relève avec des titres évocateurs tels que : Rendez-vous blues, les Étoiles du Cabaret, au centre du country, d'hier à aujourd'hui, etc... D'autres thèmes seront développés selon les candidatures qui seront reçues.

Appel aux candidatures

Même si déjà plusieurs artistes ont été retenus, il reste encore des places disponibles. L'objectif recherché est de présenter plusieurs artistes qui présentent un ou deux numéros chacun sur le thème choisi, par soirée.

Un appel aux candidatures, toutes catégories confondues (humour, chant, variétés, etc.) est donc lancé. Tout ce qui se fait d'original sera également bienvenu. M. Paquette fera passer une audition à chaque candidat. Pour faire connaître votre intérêt, il faut donc le joindre au **450 460-4038**.

Le dévoilement de la programmation complète et la présentation des artistes s'effectueront dans les prochaines semaines.

VENTE DE GARAGE LES 7 ET 8 JUIN

Toutes les personnes intéressées à participer à la prochaine vente de garage qui aura lieu sur tout le territoire de la Ville de Marieville, les 7 et 8 juin, sont priées de s'inscrire auprès du service de la relance et du développement économique, situé au garage municipal, 2008, rue Saint-Césaire. Il n'y a aucune inscription au téléphone.

Le coût du permis est de 10 \$. La date limite pour être affichée sur la carte de présentation de la vente de garage, est le 21 mai. Autrement, les personnes peuvent s'inscrire jusqu'au 6 juin. La vente de garage sera remise au week-end suivant, s'il pleut les deux jours.

BOUTIQUE  BEAUTÉ

Soirée privilège beauté • Jeudi 1^{er} mai de 17 h à 21 h

Venez rencontrer des spécialistes des maisons de cosmétiques suivantes :
Lise Watier, Elegant, Vichy et Talika

Tirage de nombreux paniers-cadeaux

Demandez votre laissez-passer dès aujourd'hui! Un dépôt de 15 \$ est exigé. Il sera déduit de vos achats cosmétiques effectués lors de la soirée. Prenez rendez-vous dès maintenant, car le nombre de places est limité.

Soyez des nôtres!

UNIPRIX • MARTHE ROUSSY 1310, rue du Pont, Marieville • 450 460-4744

Semaine de l'action bénévole, du 27 avril au 3 mai

« AIDER, UNIR, BÂTIR, L'ACTION BÉNÉVOLE »

Le Centre d'Action bénévole La Seigneurie de Monnoir profite de l'occasion de la Semaine nationale de l'Action bénévole pour souligner l'apport important du travail de milliers de bénévoles dans la société québécoise, dont plusieurs sont citoyens marievilleois.

Pour remercier spécialement les bénévoles qui œuvrent au CAB La Seigneurie de Monnoir et à la Cabotine, un souper est offert, jeudi le 1er mai, au Centre des Loisirs de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Informez-vous en composant le 450 460-2825.

Le Centre d'Action bénévole est toujours en recrutement de personnes ayant quelques heures libres et qui souhaitent en faire profiter la communauté. Il y a un besoin urgent à la réception pour recevoir les appels et les visiteurs du CAB, une ou deux demi-journées par semaine ainsi que pour la livraison de la popote roulante, à l'heure du dîner, une, deux ou trois fois par semaine. Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, **450-460-2825**.

Bonne semaine à toutes et à tous!

LES JEUNES DE LA MDJ À MUSIQUE PLUS

Le 6 mars dernier des jeunes de l'Adrén'Ado ont participé à l'enregistrement de l'émission *Plus sur Commande* diffusé à Musique Plus. Ils ont pu voir les dessous d'un enregistrement et rencontrer certains de leurs animateurs préférés dont : Mathieu Marcotte, Valérie Roberts et Chéli Sauvé-Castonguay.



NOUVELLE CARTE DE MEMBRE

Les jeunes de Marieville peuvent se procurer la nouvelle carte de membre de la Maison des jeunes Adrén'Ado, au coût de 5 \$. Plusieurs rabais sont offerts aux membres sur présentation de leur carte chez les marchands participants. Notez que la carte de membre n'est pas obligatoire lors des premières visites à la MDJ mais qu'elle l'est pour participer aux sorties et aux activités de financement.



NOUVEAU « SERVICES-ADOS » POUR VOS DIVERS BESOINS...

Pour vos petits travaux (gazon, lavage de voitures, gardiennage, courses, etc.) pensez à engager un jeune responsable. L'Adrén'Ado a mis sur pied une banque de noms de jeunes, disponibles et intéressés à effectuer vos petits travaux contre rémunération. Appelez-nous : 450-708-0635

À L'AGENDA

Le 27 avril – Déjeuner familial des Chevaliers de Colomb au profit de la Croix-Rouge

Les Chevaliers de Colomb – Conseil 1671 organisent des déjeuners familiaux mensuels, au profit des organismes communautaires de Marieville. Cette activité mensuelle se tient à tous les derniers dimanches du mois à la salle des Chevaliers de Colomb, au 245, rue Ouellette. Le prochain déjeuner aura lieu le dimanche 27 avril prochain, de 8 h à 12 h, au profit cette fois-ci de la Croix-Rouge canadienne, section de Rouville.

Pour information : 450 460-4133, Bienvenue à tous!

Le 29 avril – Déjeuner porte ouverte – Semaine d'action bénévole

Le Centre d'Action Bénévole soulignera la Semaine nationale de l'action bénévole en organisant un déjeuner porte ouverte, le mardi 29 avril, à 8 h, au sous-sol de l'église de Marieville. Tous les bénévoles et ceux et celles qui aspirent à le devenir sont cordialement invités à participer à cette activité. **450-460-2825**

2 et 3 mai – Vente à 5 \$ à la Cabotine

Le magasin de vêtements et d'articles usagés La Cabotine, rattaché au Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir, tient sa prochaine vente à 5 \$ le sac vert, les vendredi et samedi, 2 et 3 mai. Le magasin est situé au 220 rue Ouellette, à Marieville. En tout temps, vous pouvez vous procurer des poches de guenilles à 5 \$ chacune. Pour de plus amples renseignements : 450 460-5297. Les heures d'ouverture sont du lundi au mercredi, de 10 h à 16 h 30, les jeudis et vendredis, de 10 h à 18 h et le samedi, de 12 h 30 à 16 h 30.

3 mai – Spectacle de Daniel Bélanger pour Centraide

C'est samedi le 3 mai 2008, au Théâtre de Rougemont, 370, Rang de la Montagne qu'aura lieu le spectacle de Daniel Bélanger L'Échec du matériel au profit de Centraide Richelieu-Yamaska. On peut se procurer des billets au coût de 35 \$ au Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir au **450-460-2825**.

8 mai – Dîner communautaire

Le prochain dîner communautaire organisé par le CAB La Seigneurie de Monnoir aura lieu le jeudi, 8 mai, à 11 h 30, au sous-sol de l'église de Marieville. Le prix d'entrée est de 5 \$. Après le repas, une conférence sur la santé et portant sur le thème Mieux armés pour gérer sa santé, sera donnée par une infirmière du CLSC. Réservez au **450 460-2825**. Tous sont bienvenus.

16 et 17 mai – Gala 40^e anniversaire de L'Air du Temps

Les billets en prévente sont présentement disponibles pour le spectacle de fin d'année de l'ensemble vocal L'Air du Temps qui souligne ses 40 ans. Le spectacle aura lieu à 20 h, au Théâtre des Deux Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu. Des billets seront aussi disponibles les soirs de représentation. **450 460-7147** ou **450 460-7674**.

C'est le temps du grand ménage de printemps!



SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER ET BIEN PLUS ENCORE...

ESTIMATION GRATUITE ET TRAVAIL BIEN FAIT GARANTI.

Sylvain Thériault
(514) 554-9865

nettoyage de tapis, meubles, décapage et cirage de planchers, lavage de murs, plafonds, vitres, entretien de pelouse,...

- Armoires
- Portes d'intérieur
- Moulures MDF et en bois
- Planchers de bois flottants et chauffants,
- Composantes électriques
- Etc.



Ébénisterie SMOO

2000, rue Industriel, bur. 1, Marieville • 450 460-1131

TOUT POUR VOTRE INTÉRIEUR + LES CONSEILS DE VRAIS PROS!

Les 17, 18, 24 et 25 mai

LA PIÈCE
LES 101 DALMATIENS
PRÉSENTÉE À
MARIEVILLE

Un atelier de théâtre inter-générationnel regroupant des enfants, des adolescents, des adultes et une grand-maman et dont la majorité des participants habitent Marieville présentera la pièce de théâtre *Les 101 Dalmatiens* les 17, 18, 24 et 25 mai prochains. L'atelier, gratuit pour chacun des participants, a pour but de faire vivre une expérience de théâtre, de monter un spectacle et de le présenter à un public dans un vrai théâtre.



Tous sont donc invités à assister à l'une ou l'autre des représentations présentées au Théâtre de Marieville, les samedis 17 et 24 mai, à 19 h 30 et les dimanches 18 et 25 mai, à 14 h. Les billets sont en vente au coût de 10 \$. Pour réservation : **450 460-4790**. L'initiative est des Marievillois Patrick David Campbell, metteur en scène et Marie-Josée

Samson, directrice de production de l'organisme à but non lucratif Labo5. L'organisation a pour mandat la création, la production et la diffusion artistique de tout genre, dont principalement le théâtre. Elle donne également des ateliers et cours. On s'informe auprès de Marie-Josée Samson au **450 460-5175**.

Prochains événements spéciaux à Marieville

Date	Heure	Évènement	Lieu
13-juin	20 h 30	Cinéma Plein air	Parc Crevier
14-15 juin	10 h à 18 h	Salon du Goût (Slow Food)	Rue du Pont (entre église et parc Crevier)
24-juin	13 h à minuit	La Fête Nationale	
30-juin		Début des camps de jour	Maison des Loisirs
05-juil	10 h à 15 h	Randonnée familiale	Cours de l'école Crevier
11-juil	20 h 30	Cinéma Plein air	Parc Crevier
13 juillet		Exposition de voitures anciennes (Marieville Rétro)	Rue du Pont (entre église et parc Crevier)

Entrée libre

CONFÉRENCES SUR L'HORTICULTURE

Le Service des Loisirs de Marieville Inc. présente deux conférences sur l'horticulture avec comme conférencier invité, Blair Boucher, agronome, horticulteur et producteur en serre. Les deux événements débuteront à 19 h 30. Ils auront lieu à la Maison des Loisirs située sur la rue du Pont.

Mardi le 29 avril 2008 - Tendances et nouveautés 2008, pour un jardin zen

Donnez une cure de jeunesse à votre environnement! Découvrez les plantes et fleurs qui feront fureur cette année.

Apprenez à cultiver, à entretenir votre jardin et produire vos propres épices.

Mardi le 13 mai 2008 – Aménagement de terrasse et de balcon

Styles d'aménagement de terrasse pour un été très déco. Créer une ambiance, une terrasse chaleureuse et conviviale d'une façon simple et abordable (fleurs en pot, mixtes de plantes), démonstration sur diaporama. Informations : **450 460-4331**.

40 ANS À VOTRE SERVICE!



Bibliothèque commémorative Desautels
1801, rue Du pont – **450 460-4444, option 8**

Pour consulter le catalogue en ligne et pour l'accès à votre dossier : <http://simba.crsbp.qc.ca/marieville>

Mardi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Samedi 9 h à 12 h

S.V.P. respectez votre date de retour pour votre prêt de livres.

Les services de la bibliothèque municipale sont :

- Prêt de documents ; livres, périodiques, Cd-rom
- Catalogue en ligne
- Poste public Internet
- Poste public de traitement de texte

Une rose pour vous!

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR, LE 23 AVRIL

Les visiteurs de la bibliothèque municipale, mercredi le 23 avril prochain, recevront gratuitement une rose, en hommage à la Journée mondiale du livre.

En célébrant cette journée dans le monde entier, l'UNESCO s'efforce de promouvoir la lecture, l'industrie éditoriale et la protection intellectuelle à travers le droit d'auteur. L'idée de cette célébration trouve son origine en Catalogne (Espagne) où il est tradition d'offrir une rose pour l'achat d'un livre. Nous reprendrons la tradition à la bibliothèque de Marieville, lors de la Journée mondiale du livre, le 23 avril prochain.

Bienvenue et bonne lecture!

www.ville.marieville.qc.ca/bibliotheque

Pour mieux vous faire connaître auprès de la population de Marieville,
réservez l'un des derniers espaces publicitaires disponibles...

► Profitez de **NOUVEAUX** tarifs **RÉDUITS**.

Informez-vous au 450 443-8808 ou au 450 460-4444 – 4

L'INFO  BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MARIEVILLE
MUNICIPAL

Les 1^{er}, 2 et 3 mai

INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES D'ACTIVITÉS ESTIVALES

Le Service des loisirs de Marieville Inc. tiendra ses journées d'inscriptions à sa programmation estivale, les jeudi, vendredi et samedi, 1^{er}, 2 et 3 mai prochains. Le tout aura lieu à la Maison des loisirs, située au 2005, rue du Pont, selon l'horaire suivant :

Judi, 1^{er} mai : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi, 2 mai : de 9 h à 12 h; de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi, 3 mai : de 10 h à 12 h

N'oubliez pas les consignes suivantes pour vous éviter les désagréments :

- ▶ Lors de l'inscription, il est obligatoire d'apporter une photo de l'enfant d'une grandeur d'environ 4 cm et la carte d'assurance-maladie. Pour les relevés 24, nous avons besoin du numéro d'assurance sociale du parent payeur.
- ▶ Veuillez prendre note qu'aucune inscription ne sera acceptée durant l'été.
- ▶ Port du chandail : Le chandail officiel du SLM est obligatoire pour les sorties. Le coût de ce chandail SLM est de 15 \$; essayage et achat lors de l'inscription. Ceux et celles qui ont leur chandail de l'an dernier n'auront pas besoin d'en acheter un nouveau puisqu'il s'agit du même chandail.

PROGRAMME D'AIDE-ANIMATEUR

Le programme d'aide-animateur s'adresse aux jeunes âgés de 14 ans et plus, qui aiment les enfants et qui sont intéressés à travailler bénévolement avec eux cet été. Les jeunes inscrits au programme seront jumelés avec un animateur et aideront celui-ci à encadrer le groupe, à animer les jeux, à planifier les activités. En plus de s'impliquer cet été, le programme aide-animateur est un bon moyen d'acquérir de l'expérience avec les enfants. Les jeunes intéressés n'ont qu'à se présenter à la Maison des Loisirs pour remplir un formulaire.

CAMP DE JOUR POUR LES 5-12 ANS

Horaire : 9 h à 16 h

Semaine A	(23 au 27 juin)	45 \$*
Semaine 1	(30 juin au 4 juillet)	45 \$*
Semaine 2	(7 au 11 juillet)	55 \$*
Semaine 3	(14 au 18 juillet)	45 \$*
Semaine 4	(21 au 25 juillet)	35 \$*
Semaine 5	(28 au 1 ^{er} août)	40 \$*
Semaine 6	(4 au 8 août)	45 \$*
Semaine 7	(11 au 15 août)	50 \$*

*Semaine où il y a une sortie

À noter : Les non-résidents doivent ajouter 50% aux prix indiqués.

Réduction de 10 \$ par semaine pour le 2^e et 3^e enfant d'une même famille.

Tarif spécial - été complet du 23 juin au 15 août : **335 \$ sorties et taxes incluses**

Semaine additionnelle du 18 au 22 août: une sortie chaque jour, **25 \$ / jour**

Attention, le nombre de places est limité.

SERVICE DE GARDE

Afin de faciliter la planification des horaires des parents qui travaillent, le Service des Loisirs met à la disposition des parents des enfants inscrits aux programmes d'activités estivales, un service de garde. Ce service d'encadrement est supervisé par un animateur. Les enfants ont à leur disposition du matériel, des jeux de société, de la lecture, etc.

Horaire : Lundi au vendredi, 7 h à 9 h, 16 h à 18 h

Coût : 6 \$ par jour
25 \$ par semaine
160 \$ pour l'été
(excluant la 8^{ième} semaine)

CAMPS SPÉCIALISÉS

Trois camps spécialisés d'une durée de sept (7) semaines seront répartis à raison de trois heures par jour, trois fois par semaine. Les spécialistes donneront à vos enfants la chance de développer leurs talents et de vivre des expériences enrichissantes dans les domaines sportifs ou artistiques. Les enfants seront regroupés par âge et selon le nombre d'inscriptions. Jour et horaire à déterminer.

Coût d'inscription : **100 \$ pour l'été**

• L'ARTISTE DANS L'ÂME (5-16 ANS)

Dessin, peinture et art dramatique : tu toucheras à tout ce qui concerne les arts. Présentation d'une pièce de théâtre et d'une exposition à la fin du camp.

• LA FIEVRE DE LA DANSE (5-16 ANS)

Tu apprendras des chorégraphies et le rythme de la danse! Les chorégraphies sont adaptées selon l'âge de l'enfant et l'intensité du groupe. Spectacle à la fin du camp.

• LES DYNAMITES (7-16 ANS)

Un camp multi-sport où tu seras mis à l'épreuve constamment. Football, soccer, triathlon, retient ton souffle, tu n'as pas fini!!

N.B. Les camps spécialisés sont conditionnels à l'acceptation du programme Placement Carrière Été du Gouvernement fédéral.

• LE PONEY CLUB (Ranch l'Amazone)

Nouveau camp spécialisé privé. Vivre une expérience hors du commun avec des poneys. Techniques équines, hippologie, soins de l'animal et les belles randonnées.

Venez découvrir le monde fabuleux de l'équitation... Une aventure à ne pas manquer!

lundi-mardi et jeudi 9 h à 12 h : **95 \$/sem.**

Transport de la Maison des Loisirs au Ranch : **105 \$/sem.**

Note : possibilité d'un autre horaire pour un 2^e groupe.

ZONE ATOUT

ORDINATEUR,
Vente • Achat • Réparation

**PRIX TRÈS COMPÉTITIFS Y COMPRIS SUR
LES CARTOUCHES D'ENCRE - RAPIDITÉ -
CDDVD ET PLUSIEURS AUTRES ACCESSOIRES**

**ESTIMATION GRATUITE
SERVICE À DOMICILE**



Bruno Morin

Bur.: 450.460.4131
Cell.: 514.812.9827

www.zoneatout.com
zoneatout@sympatico.ca

318 ch. Chambly, local 300
Marieville, Qc J3M1N9



Membre de l'équipe NOTAIRE MARTEL INC.

Julie Chassé maintenant notaire!

Julie Chassé est nouvellement promue de l'université de Montréal et assermentée le 25 janvier 2008.

**En plus de vous offrir tous les services
juridiques notariaux courants, Julie MARIE!**

En effet, elle est responsable de célébrer les mariages civils, à domicile!!!

Elle a complété son stage sous l'égide de Me Jean Martel, notaire.

Pour la joindre, composez le **450 460-7101**.

630 Claude-De Ramezay, Marieville.

julie.chasse@notarius.net

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LA GARDE DES ENFANTS

Être gardien ou gardienne d'enfants peut sembler, à première vue facile. Avez-vous pensé à certaines mesures de prévention et de sécurité incendie?

Les prochains conseils s'adressent d'abord aux gardiens qui devraient s'informer sur des notions relatives à la sécurité. Les parents devraient également penser à fournir les renseignements pertinents à la personne qui vient s'occuper des enfants.

Conseils aux gardiens ou gardiennes

Avant le départ des parents, prenez bien soin d'avoir en main les informations suivantes :

- L'adresse complète de la résidence où tu te trouves, ainsi que le numéro de téléphone.
- Les numéros des services d'urgences (pompiers, ambulance, police et secours d'urgence). Ce numéro est bien souvent le 9-1-1, au Québec.
- Le numéro de téléphone pour rejoindre les parents et le nom de l'endroit où ils se trouvent.
- Pour plus de sécurité, demande à avoir les numéros de téléphone des voisins de confiance.
- GARDE SUR TOI TOUTE CETTE INFORMATION EN TOUT TEMPS!!!

Quelques points à vérifier avec les parents :

- Vérifiez l'existence d'un plan d'évacuation de la résidence. En planifier un avec les enfants, s'il n'existe pas.
- Faire le tour de la maison au complet. Repérer les portes de sorties et les fenêtres. Repérer deux (2) sorties pour chaque pièce. Pour plus de sécurité, vérifiez le bon fonctionnement des fenêtres à manivelle et les façons d'ouvrir les autres types de fenêtres.
- Préciser le point de rassemblement à l'extérieur de la maison (s'il y en a un de déjà établi).
- Vérifier en présence des parents, le bon fonctionnement du détecteur de fumée. S'il ne fonctionne pas, exige qu'il soit en bon état de marche avant leur départ.
- Comme jeu, pratique avec les enfants, le plan d'évacuation. Montre leur de ne pas toucher aux objets chauds, de marcher à quatre pattes et de rouler sur eux-mêmes si le feu prend à leurs vêtements. Explique leur que le pompier est leur ami.

Conseil aux parents

En fournissant tous les renseignements pertinents aux gardiens, vous offrez davantage de sécurité à vos enfants. Il est de votre responsabilité de fournir tous les renseignements et de faire le tour de la résidence avec le gardien ou la gardienne. Assurez-vous qu'ils connaissent parfaitement le 9-1-1, ainsi que l'adresse de votre domicile.

Pourquoi ne pas leur remettre un petit aide-mémoire pratique que vous pouvez apposer sur le réfrigérateur et remettre une autre copie à la personne qui vient garder? Quelques précautions simples et utiles qui peuvent faire toute la différence... Pensez-y!

(Notes tirées d'une chronique de Maxime Lafrenière Dionne, chroniqueur www.securiteincendie.com)

Renseignements en cas d'urgence

Pompier : _____
 Police : _____
 Ambulance : _____
 Centre anti-poison : _____
 CLSC : _____
 Nous serons (parents) : _____
 # de téléphone pour nous joindre : _____
 Adresse de la maison : _____
 Nom et âge des enfants : _____

 Nom et # de téléphone des voisins (de confiance) : _____

 Inscrive de nouveau l'adresse complète de la résidence ici : _____

Info-Crime

Si vous détenez de l'information en rapport avec un crime qui a été commis, nous vous invitons à signaler ces informations à la ligne sans frais Info-Crime Québec, au 1 800 711-1800 ou sur le site Internet www.infocrime.org. Votre appel anonyme ne sera jamais retracé ni enregistré. Vous n'aurez pas à vous identifier ni à témoigner. Appelez sans tarder.

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME...

Sur les véhicules hors-route

À la suite de notre dernière chronique en relation avec la Loi sur les véhicules hors-route, plusieurs questions nous ont été soumises. Dans le but de clarifier le tout, nous vous présentons l'article 11, qui se lit comme suit :

« Il est interdit de conduire un véhicule hors route (VHR) sur un chemin public », sauf dans certains cas prévus qui se détaillent ainsi :

- 1) « pour circuler sur la chaussée sur une distance maximale d'un (1) kilomètre pour un travailleur en train d'effectuer un travail, tout en respectant les règles de circulation;
- 2) pour traverser un chemin public à angle droit aux endroits où une signalisation routière y indique un passage pour véhicule hors-route; le conducteur d'un véhicule hors-route doit donc s'assurer qu'il y a un panneau de passage à angle droit ou de chaussée désignée avant d'emprunter un chemin public. Ces panneaux doivent être conformes aux normes du ministère des Transports du Québec (MTQ).
- 3) à la condition qu'une signalisation l'autorise, pour y circuler sur la chaussée, sur une distance maximale d'un (1) kilomètre, pour rejoindre un sentier, une station-service ou un autre lieu ouvert au public lorsque l'aménagement de l'emprise ne permet pas de circuler hors de la chaussée et du fossé et que des obstacles incontournables empêchent de les rejoindre autrement, pourvu que le conducteur respecte les règles de circulation routière; encore une fois, la signalisation autorisant cette manœuvre DOIT être présente. »

Malgré tout ce qui précède, les principaux commentaires ou plaintes qui nous sont rapportés concernent généralement le manque de civisme et/ou de respect de la part de certains conducteurs. Nous vous invitons donc à la plus grande prudence et à la courtoisie dans vos déplacements afin que chacun puisse profiter pleinement de ces sorties et ce, en toute sécurité.

Sergent Martin Lavoie

SQ MRC Rouville



Daniel Choquette, propriétaire
Régis Choquette, propriétaire

Marché D. Choquette et Fils Limitée
282, rue Ouellette
Marieville (Québec) J3M 1A5
(450) 460-7261



Débosselage - Peinture
Redressement de châssis

Benoît Leclerc
Propriétaire

Les Carrosseries Benoît Leclerc

4180, Bédard
St-Jean Baptiste de Rouville,
Québec J0L 2B0

TÉL : (450) 446-1339

Fax : (450) 446-1339

Courriel : carrosseriesb.leclerc@videotron.ca



Prêt-à-Savourer

Mets cuisinés maison

Invitation à toutes et à tous
Portes ouvertes avec dégustations

26 avril, de 9 h à 16 h

C'est avec plaisir que nous vous ferons découvrir nos produits

Cynthia Bérubé & Véronique Bérubé
Propriétaires

Saumon fumé à l'érable, repas complet format individuel ou familial, desserts...
Prêt-à-Savourer peut aussi vous cuisiner vos recettes.

450 708-0955

1492 rue Du Pont, Marieville, Québec, J3M 1G2

SUPER LIQUIDATION

sur tous nos démonstrateurs

et profitez des rabais énergétiques
HYDRO-QUÉBEC



Réfrigérateur
congélateur dans le bas
24 HEURES CLIM
TABLE EN VERRE
CONTROLE D'HUMIDITE

50\$
de rabais
postal

100\$
de rabais
postal

Ensemble
laveuse-sècheuse

- * PLUS GRAND COMPARTIMENT
- * ÉCONOMIE D'EAU, SUN A STEAM
- * ÉCONOMIE DE DUA D'ÉLECTRICITÉ
- * ÉCONOMIE D'ESPACE
- * PLUS BEAU AVEC SES DÉTAILS
- * SUPER COMPACTE

Spéciaux
en magasin



MPV

MEUBLES PLAZA - NOËL VINCENT

1111, DU PONT, MARIEVILLE
450.460.2101

HEURES D'OUVERTURE

DIMANCHE : Fermé LUNDI : Fermé

MARDI : 9 h 30 à 17 h 30 MERCREDI : Fermé JEUDI : 9 h 30 à 20 h
VENDREDI : 9 h 30 à 17 h 30 SAMEDI : 10 h à 16 h